

La Commission de la culture du Sénat impatiente de voir enfin mis en place « un vrai plan pour la culture »

Trois mois après le début de la crise sanitaire, la commission de la culture du Sénat déplore des lenteurs dans la mise en place d'une réponse véritablement adaptée aux besoins et aux enjeux du secteur de la création artistique et culturelle. Malgré les promesses faites par le président de la République le 6 mai, les sénateurs constatent que beaucoup de mesures tardent encore à trouver leur traduction, parmi lesquelles le décret adaptant les droits des intermittents. Sur la base des travaux du groupe de travail sur les conséquences de l'épidémie de covid-19 dans le domaine de la création, animé par Sylvie Robert, la commission a présenté, le 24 juin, 23 recommandations pour « aider ce secteur fragile, mais à haute valeur ajoutée, à surmonter cette crise, pour qu'il puisse plus que jamais à l'avenir continuer à transmettre ce qui donne du sens à nos existences ».

Tout en manifestant leur souhait que cette crise soit l'occasion de renforcer l'éducation artistique et culturelle, les sénateurs ont une nouvelle fois insisté sur l'importance d'accorder une vigilance particulière au statut des artistes-auteurs, à la structuration de la filière des arts visuels ainsi qu'à la situation des conservatoires dont le fonctionnement a été terriblement affecté par la crise sanitaire. Parmi les mesures préconisées : la publication avant juillet le décret adaptant les droits des intermittents ; la mise en place avant l'été d'un fonds de soutien aux festivals, comme annoncé par le gouvernement le 6 mai dernier, et la pérennisation de la « cellule festivals ». La commission appelle notamment à la signature de nouveaux « pactes culturels » entre l'État et les collectivités territoriales. Elle appelle également à l'instauration d'outils propices à la relance des secteurs de la création dès maintenant et dans le futur projet de loi de finances pour 2021, et invite à réaliser d'ici l'automne une évaluation complète et qualitative des résultats du Pass culture.